



Communiqué de presse

Le Conseil national du Travail s'est réuni en séance plénière le 29 mars 2022 à 16 heures sous la présidence de monsieur R. Delarue.

Pensions complémentaires

En exécution du cadre d'accords du 25 juin 2021, le Conseil émet l'avis n° 2.282 sur les pensions complémentaires.

Dans cet avis, il propose une solution à la problématique de la cotisation AMI en rapport avec les petites pensions complémentaires. Il propose également une solution concernant la problématique administrative des petits montants.

Cet avis porte également sur la problématique de la perception correcte de la cotisation AMI.

Report des conséquences de l'entrée en vigueur de l'intégration des sportifs rémunérés dans le régime général de sécurité sociale des travailleurs salariés pour ce qui concerne le volet des vacances annuelles des travailleurs salariés

Dans son avis intermédiaire n° 2.283, le Conseil se prononce sur un report des conséquences de l'entrée en vigueur de l'intégration des sportifs rémunérés dans le régime général de sécurité sociale des travailleurs salariés, à la suite de son avis n° 2.270 du 21 décembre 2021.

Ces textes sont disponibles sur le site du Conseil (www.cnt-nar.be).